

12 mar 2010 -11:48

Appartient à [Conseil des ministres du 12 mars 2010](#)

## Décisions anticipées en matière fiscale

Désignation des membres du Collège du Service des décisions anticipées en matière fiscale

Désignation des membres du Collège du Service des décisions anticipées en matière fiscale

Sur proposition de M. Didier Reynders, ministre des Finances, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal désignant les membres du [Collège du Service des décisions anticipées en matière fiscale](#).

Sont nommés membres du Collège à partir du 4 avril 2010 :

- M. Guido Giroulle
- M. Luc Salien
- M. Luc Batselier
- M. Philippe De Dobbeleer
- M. José Vilain
- Mme Véronique Tai

Le Service des décisions anticipées en matière fiscale (SDA) fait partie du SPF Finances. Ce service autonome est compétent pour :

- des décisions anticipées (rulings) en matière fiscale,
- le traitement des déclarations de régularisation.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères,  
du Commerce extérieur et des Affaires européennes  
Rue des Petits Carmes15  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 501 85 91  
<http://www.diplomatie.be>